



Les élevages

Réglementation et conseils

publié le 04/01/2016

Descriptif :

Préalables à la mise en place d'un élevage en classe ou d'un poulailler dans l'école.

Sommaire :

- Texte officiel - Cycle 1
- Texte officiel - Cycle 2
- Texte officiel - Cycle 3

Avant de commencer un **élevage en classe**...

Pourquoi mettre en place un **élevage** dans la classe, à l'école primaire ?

Les programmes de l'école primaire précisent que l'enfant doit pouvoir reconnaître, observer et analyser les manifestations puis les caractéristiques de la vie animale et végétale. L'**observation prolongée** d'un animal dans la classe est même recommandée par les textes officiels.

L'étude des animaux dans leur environnement naturel est toujours à privilégier ; mais lors des sorties, l'observation et l'exploitation sont problématiques : si les invertébrés sont facilement visibles (escargots, insectes, vers de terre,...), les vertébrés, eux, se révèlent le plus souvent par leurs traces (nids, empreintes, résidus d'alimentation,...). Il sera toujours quasiment impossible de découvrir l'ensemble d'un cycle de vie en milieu naturel (naissance, croissance, vieillissement et mort). D'où la solution des **élevages en classe**.

● Texte officiel - Cycle 1

*« L'enseignant conduit les enfants à observer les différentes manifestations de la vie animale et végétale. Ils découvrent le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort en assurant les soins nécessaires **aux élevages** et aux plantations dans la classe. »*

BO spécial n°2 du 26 mars 2015

● Texte officiel - Cycle 2

« La démarche, mise en valeur par la pratique de l'observation, de l'expérimentation et de la mémorisation, développe l'esprit critique et la rigueur, le raisonnement, le goût de la recherche et l'habileté manuelle, ainsi que la curiosité et la créativité. Des expériences simples (exploration, observation, manipulation, fabrication) faites par tous les élèves permettent le dialogue entre eux, l'élaboration de leur représentation du monde qui les entoure, l'acquisition de premières connaissances scientifiques et d'habiletés techniques. »

- Observer, comme en maternelle, des manifestations de la vie sur soi, sur les animaux et sur les végétaux.
- Observer des animaux et des végétaux de l'environnement proche, puis plus lointain.

- Réaliser de *petits écosystèmes* (**élevages**, cultures) en classe ou dans un jardin d'école ou une mare d'école.
BO HS n°6 du 25 juin 2015

● Texte officiel - Cycle 3

« La construction des concepts scientifiques s'appuie sur une démarche, qui exige des observations, des expériences, des mesures, etc. ; la formulation d'hypothèses et leur mise à l'épreuve par des expériences, des essais ou des observations ; la construction progressive de modèles simples, permettant d'interpréter celles-ci ; la capacité d'expliquer une diversité de phénomènes, et de les prévoir. La réalisation de mesures et l'utilisation de certains modèles font appel aux mathématiques et en retour leur donnent des objets de contextualisation. Les exemples utilisés sont le plus souvent issus de l'environnement des élèves, devenant ainsi source de sens pour lui. »

- Les élèves sont amenés à travailler à partir **d'exemples d'élevages** et de cultures.
- Les études portent sur des cultures et **des élevages** ainsi que des expérimentations et des recherches et observations sur le terrain.

BO HS n°6 du 25 juin 2015

Vous trouverez ci-dessous deux documents pour vous accompagner dans votre réflexion sur **la mise en place d'un élevage dans la classe et/ou l'installation d'un poulailler dans l'école.**

Documents joints

La réglementation des élevages en classe (PDF de 667 ko)

Synthèse de la réglementation concernant les élevages d'animaux en classe, à l'école primaire.

Les poulaillers à l'école primaire (PDF de 430.9 ko)

Conseils pour l'installation d'un poulailler dans une école primaire.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.